Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120919-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

L'an 2025, le 09 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire SUPER, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03 décembre 025.

Présents : Grégoire SUPER, Jérémy BENOIT, Pierrick BUNOUF, Bernard CATEL, Léon CLEMENT, Stéphanie FOSSADIER, Josiane JAFFRE, Hugues JEHANNO, Véronique KERVARREC Hervé LAUDIC, Romain LE BIHAN, Jacqueline LE GAL, Alain LE GRAND, Marie-Laure LE LAUSQUE, Catherine LORGEOUX, Hélène MOREAC, Christelle MORISSEAU, Mickaël OFFRET, Yves PICHARD, Michel TALMON, Nelly TARDIF, Eric VOURCH,

Absents avec pouvoirs :
- Soazig CADORET, donnant pouvoir à Mme. KERVARREC,
- Karine DIBOUES, donnant pouvoir à M ; SUPER

Absents :
- Isabelle ALLIOUX,
- Stéphane BAILLARGEAU,
- Dulce DE BARROS BORGES

A été nommé Secrétaire de séance : Michel TALMON

2025120919 CMC - Déchets – RPQS 2024

LE CONSEIL,

- VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2224-17 et L 5216-5 ;
- VU le Code de l'environnement et notamment l'article L.541-1 et suivants ;
- VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte fixant les objectifs chiffrés de la gestion des déchets en France ;
- CONSIDERANT que le Président de Centre Morbihan Communauté adresse le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2024 (RPQS) du service prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté, retraçant l'activité du service d'élimination des déchets de Centre Morbihan Communauté soit :
  - les indicateurs techniques concernent notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ;
  - les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes et à leurs modes de financement ;
- CONSIDERANT que le rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant sont entendus ;
- CONSIDERANT que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public a fait l'objet d'une adoption, lors du Conseil Communautaire du 25 septembre 2025 ;
- CONSIDERANT que chaque commune, membre de l'intercommunalité, doit prendre connaissance du dit document, avant le 31 décembre de l'année 2025 ;
- CONSIDERANT la présentation faite par M. SUPER, Maire, au vu du document annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 : PREND acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2024 du service de Prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 09 décembre 2025
Grégoire SUPER
Maire

MAIRIE DE LOCMINÉ (Morbihan) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE